

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques
« SIAME »**

Siège social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », informe ses actionnaires et le public, qu'en vertu d'une ordonnance émanant du Tribunal de première instance de Tunis en date du 28 janvier 2026, il a été procédé à la recomposition du collège des mandataires de justice, avec réduction de leur nombre de trois (3) à deux (2) membres.

En conséquence, la mission de contrôle des actes de gestion de la société est désormais assurée par les mandataires de justice :

- **Monsieur Mondher HAMDI**
- **Monsieur Bilel ERRAHMOUNI.**

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.